

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	<i>page 3</i>
<i>Eglise de Notre-Dame</i>	<i>» 5</i>
<i>Bourguillon</i>	
<i>    léproserie et sanctuaire</i>	<i>» 23</i>
<i>Chapelle de Lorette</i>	<i>» 43</i>



LES TROIS  
SANCTUAIRES  
DE MARIE  
DANS LA  
VILLE DE FRIBOURG



*Etude historique*

*par*

*l'Abbé CHARLES de RÆMY,*

*ancien Chanoine de Notre-Dame, puis Curé de Bourguillon,  
actuellement Curé de l'Hôpital.*



FRIBOURG  
Imprimerie A. Galley

—  
1904

## AVANT-PROPOS



Le culte et la vénération de la Vierge Marie joue — comme on le sait — un très grand rôle dans les pays catholiques. A Fribourg, en Suisse, cette dévotion est d'autant plus profonde qu'elle est traditionnelle. Elle s'est manifestée chez nos ancêtres par l'érection de trois principaux sanctuaires : Notre-Dame, Bourguillon et Lorette, tous trois dédiés à la mère de Dieu et qui depuis nombre de siècles ont attiré un concours non interrompu de pieux fidèles.

Attaché successivement et pendant plusieurs années à ces trois sanctuaires, j'en ai conservé un souvenir impérissable. Ils ont été le principal théâtre de mon activité sacerdotale et littéraire. Là aussi j'ai recueilli des notes et des documents, dont j'offre aujourd'hui la quintessence au public.

Puisse cet opuscule faire connaître et apprécier davantage les monuments religieux de notre pays ! Je serai amplement dédommagé si mon humble travail, entrepris pour la gloire de Dieu et l'édification de mes frères, contribue à propager le goût des études historiques.

---

## Notre-Dame de Fribourg.

Notre-Dame porte dans tous les documents le titre de *perantique*, car elle passe pour être la plus ancienne église de Fribourg, antérieure même à celle de St-Nicolas. C'était primitivement une simple chapelle à l'usage des habitants qui depuis fort longtemps déjà étaient venus chercher un refuge sur la presqu'île naturellement fortifiée que forme en cet endroit le cours sinueux de la Sarine. Lorsque les Seigneurs du pays, les ducs de Zæhringen résidaient dans leurs possessions de l'Utchland ou qu'ils y venaient en partie de chasse, ils entendaient la messe dans la chapelle de Notre Dame et s'y rendaient depuis leur château bâti à l'emplacement actuel de la Maison de Ville, par un pont jeté sur le fossé qui s'étendait alors du Court-chemin à l'abîme du Grabensal. Voilà du moins ce que rapporte la tradition, bien qu'elle ne repose sur aucun document authentique.

### Ducs de Zæhringen.

Avant d'aller plus loin il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup-d'œil sur la dynastie des Zæhringen, qui a joué un grand rôle au Moyen-Age et dans notre pays. Qu'on nous permette cette petite digression historique.

Berthold, le premier de ce nom, était simple Comte de Brisgau, lorsqu'il prit en 1058 le titre de Duc. Il reçut de l'impératrice Agnès veuve d'Henri III le duché de Carinthie comme fief héréditaire et

le marquisat de Verone. Il en jouit durant treize ans et en fut dépouillé par Henri IV en 1073. Dans la fameuse querelle des investitures il fut guelfe et prit chaudement la défense du Pape. Il contribua à faire élire Rodolphe de Rheinfelden empereur à la place d'Henri IV, qui venait d'être déposé par Grégoire VII. Cette nomination amena des luttes sanglantes qui durèrent plusieurs années. Les évêques de Genève, Lausanne, Bâle, Strasbourg, Constance, avec l'abbé de St-Gall étaient d'ardents gibelins, tandis que les Zähringen, les Nellenbourg de Schaffhouse, les Toggenbourg, etc., se rangeaient du côté du Pape. Il y eut des alternatives de succès et de revers pour chacun des deux partis.

Berthold, mort en 1077, laissa trois fils : Berthold II, chef de la branche zähringienne, Hermann qui fonda la dynastie des Grand-Ducs de Baden et Guebhart, prélat distingué.

Berthold II continua avec plus de succès que son père la guerre contre les gibelins et étendit considérablement les possessions de sa famille. Il fonda l'Abbaye de St-Pierre dans la Forêt-noire en 1090 et mourut en 1111 à son retour d'un voyage en Italie où il avait accompagné l'Empereur Henri V. Berthold III fut le principal fondateur de Fribourg-en-Brigau et lui octroya une charte en 1120. En 1122, il fut tué dans une expédition en Alsace. Comme il ne laissait pas d'enfants, sa succession échut à son frère Conrad qui durant trente ans soutint l'illustration des Zähringen et porta leur puissance à l'apogée. En 1127, il fut reconnu Recteur de toute la Bourgogne. Sa domination, englobant une partie de la Suisse, s'étendait depuis la Haute-Alsace jusqu'à la Méditerranée. Conrad étant mort

en 1252, son fils Berchtold IV ne possédait déjà plus que la Bourgogne transjurane. Ce fut lui qui dans les années 1160 à 1178 fonda Fribourg sur les bords de la Sarine. Berchtold V dernier de sa race, succéda à son père en 1186 et mourut âgé de passé 70 ans en 1218. Il avait fondé la ville de Berne en 1191.

A l'instar des Empereurs d'Allemagne, les Zähringen étaient portés à fonder des villes, soit pour se créer des ressources matérielles en établissant de nouveaux péages, soit surtout pour se garantir contre les entreprises d'une noblesse turbulente et factieuse. Les grands seigneurs et les comtes bourguignons supportaient avec peine et cherchèrent souvent à secouer ce qu'ils nommaient le joug des allemands. En créant sur divers points du territoire des cités et en les munissant de forts remparts, les ducs de Zähringen faisaient donc acte de sage politique. Ils augmentaient ainsi le nombre de leurs partisans et ils se ménageaient des alliés, à qui, en échange du secours qu'ils en recevaient, ils accordaient d'importants privilèges et des constitutions ou Handfestes aussi libérales qu'elles pouvaient exister à cette époque. Ces réflexions étaient nécessaires pour faire comprendre à nos lecteurs en quelles circonstances et dans quel esprit fut fondée la ville de Fribourg.

### **Ancienneté de N.-Dame.**

Revenons maintenant à Notre-Dame.

Bien qu'elle soit la plus ancienne église de Fribourg, elle ne fut jamais paroissiale. Elle faisait partie de Villars-sur-Glâne, dont elle fut, au dire de

quelques historiens, détachée par une ordonnance de l'Evêque en 1167. (?)

L'église de St-Nicolas avait été construite en 1177 en même temps que la ville par Berchtold IV, sur un terrain appartenant aux moines de Payerne. (*Recueil diplomatique* I). Elle fut solennellement consacrée par Roger, évêque de Lausanne, le VIII des Ides 6 juin 1182.

En 1201, la chapelle primitive de N. Dame fut remplacée par une église plus spacieuse et plus belle, dont on croit retrouver les traces dans l'édifice actuel, la date en ayant été conservée par une inscription commémorative placée au haut du chœur (chevet). Elle avait été consacrée le 8 décembre.

Avant que l'église des Cordeliers servit pour les assemblées bourgeoises, celles-ci se tinrent jusqu'au 15<sup>me</sup> siècle à Notre-Dame. Cette église fut donc le théâtre ou le témoin des actes les plus importants de la vie civile ou religieuse de nos ancêtres, telles que élections des avoyers, des Curés, reddition des comptes, etc. Ce fut là que Hartmann-le-jeune, comte de Kybourg, concéda le 24 janvier 1259, le terrain de la Maigre-augé pour ériger un monastère de cisterciennes (*Recueil diplom.* XXII). Là, encore Anna, fille du dernier comte de Kybourg et son mari Eberhard de Habsbourg, jurèrent de maintenir tous les droits, privilèges et coutumes de Fribourg, par acte du 1<sup>er</sup> mars 1275.

### Hôpital et N.-Dame.

A proximité de Notre-Dame, sur l'emplacement actuel des arcades, s'élevait l'Hôpital bourgeois, dont il est déjà fait mention dans le testament des

frères Riggisberg, en mai 1252. Le service religieux de cet établissement était confié au clergé de N.-D. L'un de ses membres, préposé au soin des malades, en était comme le curé. L'Hôpital possédait en outre et probablement dès sa fondation, une chapelle intérieure sous le vocable de la Ste-Croix. En dehors de leurs fonctions liturgiques, les chapelains de Notre-Dame faisaient tant en ville qu'à la campagne des quêtes annuelles pour l'entretien des infirmes et pour procurer des ressources à l'établissement, dont la fortune s'accroissait chaque année, et de siècle en siècle par des legs et des donations, dont la série a continué jusqu'à nos jours. Ces pieuses largesses étaient encouragées d'ailleurs par les Souverains Pontifes, notamment par Martin V et Innocent VIII, qui par leurs bulles du 17 août 1418 et du 2 août 1488 accordèrent des indulgences aux bienfaiteurs de l'Hôpital de Fribourg.

### Concile de Constance, Martin V à Fribourg.

De 1414 à 1417, un concile général se tint à Constance pour mettre fin au schisme qui désolait l'Eglise. Trois anti-papes se disputant la tiare, on les déposa tous et l'on élut à leur place le cardinal diacre Otton Colonna, d'une noble famille romaine, qui prit le nom de Martin V en mémoire du jour de son élection (11 novembre 1417).

Après avoir clôturé le Concile, le nouveau Pape quitta Constance le 6 mai 1418. Il traversa triomphalement toute la Suisse, passa par Schaffhouse, Soleure, Berne, séjourna du 3 au 6 juin à Fribourg, d'où il se dirigea sur Lausanne et Genève: il resta en cette dernière ville depuis le 11 juin au 3 septembre.

Quand le souverain Pontife passa par notre capitale, on lui fit une réception splendide. Des cohortes d'enfants et des ménétriers furent envoyés à sa rencontre jusqu'à Berne. On lui fit, ainsi qu'à plusieurs prélats ou seigneurs de sa suite de magnifiques présents, dont le coût s'éleva à la somme totale de 203 livres 13 sous 2 deniers. On paya en outre, 449 livres 14 sous pour l'expédition de différentes bulles, dont voici le détail : une pour la grande indulgence, une pour changer le jeûne, une pour la fabrique de St-Nicolas, deux pour l'Hôpital, une pour confirmer les droits et libertés de la Ville. La plus importante, datée du 4 juin 1418, c'est le privilège accordé aux avoyers, conseillers et autres officiers de la Ville, au cas où celle-ci serait mise en interdit, de pouvoir entendre dans la chapelle de Notre-Dame de l'Hôpital, mais à huis-clos et sans le son des cloches. Il est bien entendu toutefois que ce privilège ne concerne nullement ceux qui seraient personnellement excommuniés ou interdits. (*Recueil diplomatique* VII volume n<sup>os</sup> 457, 459 460)

### Clergé de N.-Dame.

Le trait suivant nous fera comprendre les rapports très intimes qui existaient au Moyen-Age entre l'Hôpital et Notre-Dame. Un chapelain de cette église Dom Pierre Martin donna à l'Hôpital, par acte du 26 avril 1424, la moitié d'une maison qu'il possédait en la rue dite *Covent* derrière N.-Dame avec tous ses meubles et son bréviaire (1), à charge

(1) Avant l'invention de l'imprimerie, les bréviaires ou missels étaient manuscrits ornés d'enluminures ou de vignettes et représentaient parfois une valeur considérable.

d'être entretenu sa vie durant par l'Etablissement. Il devait recevoir chaque jour deux onces de pain de la même qualité que celui du Recteur, un pot de vin et la pitance comme les pauvres ; en carême, un hareng (*unum halec*) chaque jour. Il s'engageait du reste à continuer son service religieux à Notre-Dame aussi longtemps qu'il le pourrait et sans rétribution. Il devait aussi faire la quête pour l'Hôpital de manière à lui livrer un muids de blé par an. (Le muids valait 3 sac  $\times$  4 coupes  $\times$  2 bichets, soit en tout 24 bichets. Un bichet fribourgeois valait 15,93 litres. Le muids représentait ainsi 3 hectolitres 82 litres 0,32. Le surplus du muids formait le bénéfice personnel du quêteur.

Le clergé de Notre-Dame qui comptait au 15<sup>me</sup> siècle jusqu'à 12 ou 15 chapelains appelés jadis *prêtres mineurs*, fut réduit par décision du 16 juillet 1562 à six membres. Ils recevaient de l'Hôpital des denrées, du bois, du pain, du vin, de la viande, etc. En 1591, ces redevances en nature furent converties en argent. Comme les clercs de Notre-Dame avaient perdu au change et qu'ils s'estimaient lésés, on leur octroya en sus la dime de Corjolens, on augmenta leur traitement de 15 livres et on alloua un char de bois au chapelain.

En 1650, Mlle Marguerite Gottrau donna 3,000 livres pour fonder une messe quotidienne à 9 heures. — Par testament du 27 décembre 1711, Pierre Licht légua 2500 écus de 25 bz, soit 3 fr. 45 l'écu = 8625 francs féd. pour la fondation d'une messe quotidienne à 5 h. du matin, à l'autel du Rosaire à N.-Dame. Sur la rente du capital, 100 écus = 345 francs serviront à rétribuer le célébrant qui devra appliquer 5 messes par semaine pour le repos de

l'âme du célébrant. Vingt-cinq autres écus seront pour la fourniture du vin et du luminaire, y compris 5 écus pour le marguillier. Le capital fut remis à M. l'Hospitalier Claude-Joseph de Montenach, ancien bailli de Vaulruz. Cette fondation fut approuvée par Mgr Jacques Duding, évêque de Lausanne. Les clercs de Notre-Dame soulevèrent à ce propos quelques difficultés et en appelèrent de la sentence de l'Evêque à la cour de Rome. Leur recours fut écarté et par un jugement de l'Archevêque Caracciolo, ils furent déboutés de leur demande et condamnés à tous les frais. Sentence du 10 novembre 1717, vidimée le 5 novembre 1721, signé Pronauver, notaire.

Par suite de la fondation Licht, le clergé de N.-Dame s'accrut d'un septième membre. Il se composait donc d'un Recteur et de 3 prêtres, qui depuis 1663 commencèrent à porter le titre de chanoines; de deux chapelains, enfin d'un primate, dont le premier fut P.-Ignace Chollet en 1721. Le Recteur et les chanoines étaient élus par le Conseil; le chapitre nommait lui-même ses chapelains, et le droit de collature pour le primariat appartenait à l'Hospitalier.

### Donations et faits divers.

Nous allons consigner ici pêle-mêle et suivant l'ordre chronologique, plusieurs donations et faits divers concernant Notre-Dame et qui montreront les liens étroits qui unissaient cette église à l'Hôpital.

En janvier 1295, Ulrich Dives (Riche) légua à l'Hôpital 4 sous de cense annuelle assignée sur la maison qu'il possédait derrière cet établissement, à

charge pour le Recteur d'offrir tous les ans un cierge et de le mettre sur l'autel de la chapelle et de l'y laisser brûler pendant la messe et les vêpres, en l'honneur de la Vierge-Marie, pour la rémission de ses péchés.

En 1328, l'avoyer, le conseil et la commune déclarent que noble Guillaume d'Englisberg a cédé à l'Hôpital sa dime de Planfayon, à la charge, entre autres de remettre annuellement 10 livres au prêtre qui desservira l'autel de St-Jacques en la chapelle de Notre-Dame. — NB. Si l'on considère le bas prix des denrées au Moyen-Age, une bonne livre lausannoise de 20 sols, représentait au moins 20 francs fédéraux, et un sol valait 1 franc monnaie actuelle.

En 1459, le clergé de N.-Dame fut reconnu membre de la bourgeoisie, en même temps que celui de St-Nicolas. *Clerus B M V. obtinuit jus civitatis.* (Voir grand Livre).

En 1535, Pierre Saloz, chanoine de St-Nicolas, Vice-Prévôt, ancien curé de Cormondes, puis de Fribourg, légua une maison au Chapitre de St-Nicolas et à l'Hôpital 5 livres de cense annuelle, à charge de fournir chaque année le 21 décembre, un repas au clergé de N.-Dame.

Jean Huber, bourgeois de Fribourg, étant atteint de la peste, dicta ses dernières volontés à P. Jekelmann, chanoine de St-Nicolas et pléban soit curé de Ville, qui les écrivit en latin. Il légua au Clergé de N.-Dame 20 écus une fois pour toutes; à l'autel St-Blaise en dite église 10 écus; aux P. Cordeliers pour anniversaire 300 écus; à Jeannette, femme du notaire Claude St-Bernard 100 écus, après la mort de sa propre femme qui devait hériter le restant

de ses biens. Ce testament fut publié et exécuté le 15 novembre 1653.

Notre-Dame est le siège de plusieurs pieuses associations, dont la plus ancienne est la Congrégation de la Vierge sous le vocable de l'Assomption, fondée en 1581 par le B. P. Canisius; scindée en deux branches, l'une des Dames, l'autre dite des Messieurs et bourgeois (Herrn und Bürger). La confrérie du Rosaire fut établie le 1<sup>er</sup> juillet 1617, par le R. P. Philippe Tanner, capucin, originaire de Hérisau, mais converti au catholicisme et mort en odeur de sainteté le 31 mars 1656 (Voir *Chronique fribourgeoise*, pages 219, 256). Les statuts de cette confrérie, rédigés par le P. gardien *Dominico a foro Tiberū*, furent confirmés en 1657 « pour détourner la colère céleste. »

Par monitoire du 20 septembre 1657, les clercs de N.-Dame sont avertis de célébrer désormais les offices des IV Temps et autres fondations aux jours fixés, sinon l'Hospitalier devra retenir sur leur traitement et fera dire des messes par d'autres ecclésiastiques.

En 1658, un différend avait surgi entre l'Hôpital et le clergé de N.-Dame, au sujet du droit de présentation des clercs de cette église, que l'Hospitalier revendiquait pour lui seul. On décide de faire trancher la question par Mgr l'Evêque.

30 avril 1658.

La cure de l'Hôpital se trouvant vacante (par la mort de Dom Jean-Alexandre Koler) le grand Vi-

caire Jean-Fuchs invite ceux à qui compète le droit de nomination de repourvoir au plus tôt à ce poste, et demande que le prêtre qui sera nommé soit présenté à l'Evêque pour recevoir de lui, à l'instar de ses prédécesseurs l'institution canonique.

31 janvier 1659.

Accord passé, avec la permission de Monseigneur, entre le clergé de N.-Dame et Sébald Mauderscheid faiseur d'orgues, pour la pose de 6 registres en dite église. 30 janvier 1665. — Deux ans plus tard ce travail était terminé et la note fut payée par l'Hospitalier le 1<sup>er</sup> avril 1667.

L'église de N.-Dame avait été rebâtie en 1584. En 1663 on construisit un clocher neuf et en 1673 on décida de bâtir une nouvelle sacristie pour conserver les ornements, qui appartenaient à l'Hôpital et dont celui-ci dressait fréquemment l'inventaire.

Sentence du conseil ordonnant à l'Hospitalier de retenir les honoraires des clercs de Notre-Dame, si à l'avenir ils n'assistent pas suivant l'ancien usage aux processions paroissiales de St-Nicolas. 6 juin 1679.

### Nouvel Hôpital.

Un fait capital à la fin du 17<sup>me</sup> siècle fut le transfert de notre Hôpital du centre de la Ville sur les Places. Cet établissement vieux de passé quatre siècles laissait, paraît-il, grandement à désirer tant au point de vue du confort que sous le rapport esthétique. C'était un pâté de petites maisons en bois, sombres, peu aérées, dont l'aspect général rappelait

une prison plutôt qu'un asile de malades. Le besoin d'une réforme se faisait sentir. La chapelle inférieure de l'établissement, oratoire de la Ste-Croix, était d'ailleurs en si mauvais état que le nonce du Pape avait ordonné de la clore dès l'an 1597.

Plusieurs projets furent présentés pour l'emplacement du nouvel hôpital. Tandis que les uns proposaient de le rebâtir à la même place, d'autres opinèrent pour la Neuveville ou pour le Pertuis. Enfin, après bien des délibérations, on se décida en 1676, pour la haute Ville, où se trouvait déjà l'Hospice des Tissots ou tisserands, destiné surtout aux pauvres malades et aux voyageurs de cette corporation. Cet hospice et quelques maisons du Crihlet furent démolis pour faire place au grand Hôpital.

Les premiers fonds pour cette œuvre d'utilité publique soit 7570 écus furent fournis par un généreux citoyen nommé Bidola. Cette somme s'accrut bientôt de divers dons ou legs pies, 1600 écus de Claude Rossier, 300 écus de Marguerite veuve de Pierre-Joseph Moura, 40 écus de Nicolas Schouvey. Le gouvernement céda à l'Hôpital le montant des amendes dues par le capitaine Ponterose d'Estavayer, soit 124 pistoles environ 1364 francs vieux taux. Une partie de la pierre, de la chaux et de la main-d'œuvre furent concédées gratuitement. En 1581, les travaux commencèrent et furent dirigés par l'architecte Joseph-André Rossier, qui s'acquitta de sa tâche avec le plus rare désintéressement, renonçant à tout honoraire, heureux d'avoir contribué à soulager l'humanité souffrante, tout en ornant sa ville natale d'un monument architectural de premier ordre. Le nouvel Hôpital, construit sur le plan de celui de Milan, forme un vaste parallélogramme au centre duquel s'élève la

chapelle surmontée d'une élégante coupole: Un corps de bâtiment annexé à l'aile occidentale contenait au rez-de-chaussée les cabanons où l'on enfermait jadis les aliénés; et à l'étage supérieur, des salles spacieuses et bien éclairées pour les malades du sexe féminin. Une des dépendances de l'Hôpital s'appelait la *Kinderstube* et était destinée aux enfants qu'on y élevait avant la création de l'orphelinat, qui ne fut ouvert qu'en 1869.

La première pierre de l'église de Ste-Croix à l'Hôpital fut posée et bénite par Mgr Strambino le 28 mai 1682, et 17 ans plus tard, soit le 8 mai 1699, l'édifice fut solennellement consacré par Mgr Pierre de Monténach. — Les comptes de la bâtisse, y compris l'expropriation de quelques immeubles, accusent 18,621 écus = 64,242.45 fr. fédéraux.

De nos jours une pareille construction ne coûterait pas loin d'un million et l'on trouverait difficilement des architectes aussi désintéressés que Rossier.

Le transfert de l'Hôpital au haut de la ville ne fit nullement cesser les anciennes relations de cet établissement avec Notre-Dame, mais il les modifia plus ou moins. L'Hôpital continua à remplir les devoirs qui lui incombent en vertu d'anciennes fondations; il entretenait l'église et payait les chanoines de Notre-Dame. Ceux-ci de leur côté venaient chanter la messe et officiaient à l'Hôpital aux solennités suivantes: 14 janvier pour la petite commémoration des trépassés; 17 janvier, avec premières et secondes vêpres en l'honneur de St-Antoine; le Vendredi-saint, messe de présanctifiés; aux deux solennités de l'Invention et de l'Exaltation de la Ste-Croix (3 mai, 14 septembre) avec 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> vêpres; — pour les Saints Innocents (28 décembre), avec premières et secondes vêpres.

A dater de 1682 l'Hôpital eut son aumônier attitré, qui cessa de faire partie du clergé de N.-Dame. Le premier fut Dom Josse Lombard, qui fut curé des malades jusqu'en 1712. J'en suis le 13<sup>me</sup> successeur.

L'Hôpital, avons-nous dit, entretenait l'église de Notre-Dame, avait soin de la sacristie, des ornements et des linges. Mais lorsqu'il s'agissait de réparations majeures équivalant à une reconstruction, l'Hôpital fit toujours les plus formelles réserves; il ne se croyait pas tenu de maintenir indéfiniment une église qui n'était plus sienne. Ce cas se présenta plus d'une fois, notamment en 1775, en 1784, en 1810, en 1852 et finalement en 1875. A ces différentes époques il fut sérieusement question de démolir Notre-Dame. Mais, comme si du haut du Ciel, la Sainte Vierge se fût plu à protéger son sanctuaire, des circonstances favorables se produisirent pour préserver notre vieille église d'une ruine imminente.

Un legs fait le 24 mai 1772 par M. Antoine Von-der-Weid, mais qui ne fut exécutoire qu'après la mort des deux sœurs du testateur, produisit la jolie somme de 18,000 écus = 61,100 francs, avec laquelle on put en 1785 reconstruire Notre-Dame dans un style moins gothique qu'auparavant. Les onze autels d'autrefois furent réduits à trois et l'antique portail fit place à une élégante colonnade d'ordre dorique. L'église ainsi renouvelée fut consacrée par Mgr de Lentzbourg, le 6 septembre 1787, et on en célébra la dédicace au premier dimanche après la St-Luc (18 octobre).

Les réparations faites en 1785 manquaient paraît-il, de solidité. Déjà en 1801, la plaque de plomb qui surmontait le frontispice était entièrement dégradée; l'Hôpital la fit remplacer par un tôle de fer blanc. En 1804, la corniche menaçait de tomber et l'on dut fer-

mer provisoirement l'église. On parlait de nouveau de la démolir, pour agrandir la place de la Grenette. Mais Mgr Maxime Guisolan, s'opposa énergiquement à ce projet. Il fit placer 5 à 6 étais pour soutenir la corniche, qui fut finalement refaite à neuf. Par sentence du 12 février 1810, le Petit-Conseil décida « que les frais de cette reconstruction étaient à la charge de l'Hôpital tout en réservant à celui-ci le droit de faire valoir toute espèce de raisons juridiques pour le cas où il s'agirait d'une rebâtisse à neuf. »

La tour fut réparée en 1842 et 43; sa flèche élancée fut remplacée par le dôme actuel en forme de chapeau chinois.

En 1852, l'existence de Notre-Dame était de nouveau menacée. Mais par vote solennel du 19 décembre, l'assemblée bourgeoise presque unanime se prononça pour le maintien de l'antique église, qui fut effectivement réparée en 1853 et 54. Les frais s'élevant à environ 40,000 fr. furent couverts et amortis au bout de quelques années par des souscriptions publiques et par des quêtes à domicile.

En 1870, on réorganisa la paroisse de Fribourg qui depuis tant de siècles vivait sous la houlette de son respectable Plébain, curé de Ville. On détacha de la paroisse de St-Nicolas les rectorats de St-Jean, de l'Auge puis plus tard celui de St-Pierre. Alors aussi il fut question de transporter N.-Dame avec ses fondations dans la cité haute. L'autorité ecclésiastique était cette fois-ci d'accord et à l'assemblée bourgeoise du 26 septembre 1873 la suppression de N.-Dame fut votée à la majorité de 102 voix contre 29.

### Notre-Dame séparée de l'Hôpital.

Les amis et partisans de la plus vieille de nos églises en avaient déjà fait leur deuil. Mais par un de ces revirements de l'opinion, que l'on peut comparer aux fluctuations du baromètre, de nouvelles idées et de nouveaux projets furent mis avant. Par lettre du 17 août 1879, Mgr Marilley faisait savoir au Conseil communal qu'il avait changé d'avis. Son successeur, Mgr Christophe Cosandey n'eut garde de laisser tomber une église qui avait si souvent retenti de son éloquence apostolique. Enfin, pour se consoler des pertes qu'il avait subies à Genève, Mgr Gaspard Mermilod voulut conserver du moins Notre-Dame de Fribourg. A la suite de négociations heureusement terminées et par convention du 11 février 1884 il obtint de l'Hôpital l'abandon de tous ses droits sur l'Eglise et le mobilier de N.-Dame avec 40,000 fr. de capitaux. Le Conseil communal de son côté renonça au droit de nommer les chanoines. C'est ainsi que N.-Dame ne dépend plus aujourd'hui que de l'autorité diocésaine. Durant les années 1886 à 1893, cette église, dont M. l'abbé Caillat (né le 27 février 1822, † le 5 février 1895) était censé Recteur, fut desservie par 3 ou 4 chanoines norbertins dits gréistes, qui habitaient la maison Henseler à l'angle de la ruelle, où ils dirigeaient sous une discipline sévère quelques jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique.

Actuellement Notre-Dame ne compte plus que deux chanoines M. l'abbé Rodolphe de Weck et M. Jean Kleiser.

Après avoir suivi d'un regard attentif les phases

*à la veille du Centenaire du B. P. Caillat*

diverses de N.-Dame, on peut dire que la conservation de cette église si souvent menacée, si souvent proche de sa ruine, se rattache à un plan providentiel. Parmi les bienfaiteurs modernes de dite église, on peut citer M. Louis Grivel, ancien directeur de la Banque d'Etat, décédé le 17 avril 1903, à l'âge de 65 ans. Il légua à Notre-Dame 5000 fr. De son vivant déjà il y avait établi à ses frais un calorifère soit le chauffage central, pour la plus grande commodité des fidèles pendant l'hiver.

Notre-Dame ne fut et ne sera jamais église paroissiale; mais c'est le sanctuaire de la Ste-Vierge et elle est le siège de plusieurs associations pieuses parmi lesquelles nous avons mentionné plus haut la Congrégation des Messieurs et bourgeois, celles des dames et la confrérie du Rosaire.

Par bref du 20 novembre 1613, Paul V accorda au maître-autel de N.-Dame un privilège perpétuel, en sorte que les messes qui y sont dites jouissent d'une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire. Cette faveur fut concédée à la demande du R. P. général Paul de Ceséna, en reconnaissance de l'admission des Pères capucins dans la bonne ville de Fribourg.

Le clergé de N.-Dame est affilié à la basilique de St-Jean-de-Latran à Rome. Ce privilège lui fut obtenu par son recteur D. Joseph-Hubert de Bocard, qui en 1727 avait accompagné Mgr Claude-Ant Duding dans son pèlerinage *ad limina apostolorum*. De retour en 1728 il rapporta un diplôme valable pour 15 ans, qui fut renouvelé en 1743, en 1758 puis en 1843. Mgr Hubert de Bocard devenu plus tard évêque, conserva son titre de Recteur de N.-Dame et après sa mort en 1758, il s'y fit enterrer.

Mgr Pierre-Tobie Yenni, qui aimait aussi l'église de N.-Dame et qui voulut y avoir sa sépulture, y fit ériger en 1841 la confrérie du Cœur immaculé de Marie, affiliée à l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs, que le pieux Abbé Desgenettes avait établie en 1836 dans l'église de N.-D. des victoires à Paris.

Tels sont les principaux titres de N.-Dame à la vénération des fidèles. Puisse-t-elle ainsi que son clergé se maintenir longtemps encore au cœur de notre cité zähringienne.



## II

### Bourguillon, léproserie et sanctuaire.

A deux kilomètres à l'orient de Fribourg, après avoir passé les deux grands ponts suspendus, jetés l'un sur la Sarine (246 mètres longueur, 51 mètres hauteur), l'autre sur le Gotteron (151 m. long., 75 m. hauteur), le premier village qu'on rencontre sur la route cantonale s'appelle Bourguillon, en allemand Bürglen ou diminutif de la cité, dont il est comme l'avant-poste. A cause de sa position élevée on le nomme en latin *Monticulus* (petite montagne). Cette localité tout entourée de jardins, de prairies, de vergers et de sombres forêts semble plongée dans un océan de verdure. Le site est pittoresque, l'air très pur : l'atmosphère est imprégnée de sérénité et de fraîcheur.

#### Description de la lèpre.

C'est dans cette espèce d'oasis qu'on avait installé jadis un asile pour les victimes d'une maladie fort répandue au Moyen-âge. La lèpre avait été importée d'Orient par des croisés à leur retour de Palestine. La pathologie peu avancée de cette époque confondait cette maladie avec d'autres affections herpétiques, telles que l'éléphantiasis, le pemphigus, la pellagre. Nous trouvons dans le livre de Job une description typique de la lèpre. Ce saint homme